

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2504-01

**L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON**

Conseillers en exercice : 13

Présents : 8+2 proc

Votants : 10

**Etaient présents : Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO –
Michel CORSINI – Jean-Marc BLANIC – Fabienne GALLI – Chantal
BARBIER – Patrice MARTIN**

Absents : Sandrine BARRALIS – Béatrice ROZIER – Karine FAGES

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Gérard STOERKEL

Secrétaire : Patrice MARTIN

**Objet : Dotation cantonale
2025**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le programme de travaux 2025 à mettre en œuvre. Le montant des travaux est estimé à 35 000 € HT.

Le programme sera le suivant :

- Chemin de la Bégude :
 - Revêtement en enrobé

Il sera financé, en partie, par une subvention attribuée par le Conseil Départemental en faveur de la voirie communale – exercice 2025 – se répartissant comme suit :

- Conseil Départemental 80 % : 28 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ADOpte** le programme des travaux,
- **ACCEpte** la subvention attribuée par le Conseil Départemental,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tous les actes et toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution du programme de travaux défini ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,



Patrice MARTIN

Le Maire,



Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA

Date de signature : 25/04/2025

Qualité : Maire